

9^{ÈME} TOURNOI INTER-UNIVERSITAIRE DE DÉBATS EN FRANÇAIS – AFRIQUE AUSTRALE ET OCEAN INDIEN

Du 25 janvier au 24 mars 2023

REGLEMENT

Article 1 : CONTEXTE

A la date du 20 mars est célébrée chaque année la Journée Internationale de la Francophonie. A cette occasion, l'Agence Universitaire de la Francophonie Afrique Australe et Océan Indien (AUF AAOI) et ses partenaires organisent le neuvième **Tournoi inter-universitaire de débats (TIUD)** en français.

Le présent règlement fixe les conditions d'organisation et de déroulement de ce tournoi. Pour valider leur participation, les étudiant.e.s participant.e.s doivent lire et accepter le présent règlement en y portant la mention « Lu et approuvé » et en signant le formulaire d'inscription au concours.

Article 2 : PRESENTATION DU CONCOURS

Le neuvième **Tournoi inter-universitaire de débats** est ouvert à toutes équipes d'étudiant.e.s inscrit.e.s régulièrement auprès d'établissements d'enseignement supérieur implantés dans les pays suivants : Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, et Mozambique.

Dans chaque pays, des organisations partenaires font office de relais locaux et assurent l'organisation des épreuves éliminatoires afin de désigner l'équipe lauréate nationale. Les équipes lauréates nationales s'affrontent ensuite entre elles dans le cadre des épreuves régionales.

Le TIUD se veut contribuer au rayonnement de la Francophonie et être un espace de rencontres, d'échanges, et de partage qui permettrait de :

- Promouvoir la langue française,
- Renforcer les liens entre les jeunes issus des différents pays francophones de la région Afrique Australe et Océan Indien,
- Renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes de la région Afrique Australe et Océan Indien à la communauté francophone,
- Développer la culture du débat chez les jeunes en développant leurs compétences oratoires, et leur capacité à défendre une opinion,
- Donner à voir la diversité culturelle dans les pays francophones et francophiles de la région,
- Et de défendre les valeurs et le prestige des établissements participants tout en

valorisant la qualité des formations qu'ils proposent et des clubs de débats qu'ils animent.

Le thème général du 9^{ème}TIUD est : « Développement durable : utopie ou réalité ? ».

Article 3- ORGANISATION GENERALE DU TOURNOI

Le neuvième tournoi inter-universitaire de débats oratoires se déroule intégralement en français et suit un style de débat parlementaire ouvert où les participants sont appelés à défendre une position (pour ou contre) à l'égard d'un sujet soulevant la controverse.

Le concours prend la forme d'un tournoi se déroulant en trois (3) phases*.

1- Phase 1 : Les sélections par ville ou chef-lieu de province

Prévue du 16 au 27 février 2023.

Il s'agit d'une phase éliminatoire visant à désigner l'équipe qui représentera chaque ville lors des nationales. La phase 1 est organisée par les Centres d'Employabilité Francophone, les points focaux, universités membres et par les partenaires type Organismes pays basés dans les différents chefs-lieux de province pour les autres villes. Cette phase éliminatoire se déroule en deux (2) tours si le nombre d'équipe participantes est supérieur à 5.

2- Phase 2 : Les épreuves éliminatoires locales/nationales

Prévue du 16 février au 3 mars 2023.

Une phase éliminatoire visant à désigner l'équipe qui représentera chaque pays participant est organisée. La phase 2 est organisée par les points focaux, universités membres et par les partenaires type Organismes pays basés dans les différents pays participants. Cette phase éliminatoire se déroulera en deux (2) tours si le nombre d'équipe participantes est supérieur à 5.

NB : La composition de l'équipe lauréate qui représentera chaque pays participant doit être connue le 3 mars 2023.

3- Phase 3 : Les épreuves régionales

Les épreuves régionales se tiennent en présentiel en mode synchrone le 24 mars 2023, à Antananarivo, Madagascar. Elles sont diffusées en direct sur les réseaux sociaux et/ou YouTube.

Article 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Une équipe est composée de (3) étudiant.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans. Elle doit obligatoirement être mixte, c'est-à-dire composée d'homme(s) et de femme(s). Chaque équipe doit remplir un formulaire d'inscription et le transmettre aux organisateurs. L'ensemble des documents pouvant justifier l'éligibilité du/de la candidat.e au concours sera réclamé lors de l'inscription (passeport ou autres pièces d'identité, carte d'étudiant,...).

Les participants au 9^{ème} TIUD devront être impérativement des étudiant.e.s régulièrement inscrit.e.s au sein des établissements d'enseignement supérieur qu'ils représentent. Une équipe doit être composée d'étudiant.e.s de deux niveaux différents et doit inclure un.e (01) étudiant.e de niveau Master, dans la mesure du possible.

Un établissement d'enseignement supérieur (ou une faculté pour les universités publiques) ne peut être représenté que par une seule équipe. Il appartient aux établissements d'organiser une présélection interne si plusieurs équipes qui y sont rattachées souhaitent participer au tournoi.

Les organisateurs se réservent le droit de vérifier la conformité du statut des participants au tournoi.

Chaque équipe participante doit remplir un formulaire d'inscription dûment signé par le premier responsable (Directeur, Doyen, etc.) de l'établissement qu'elle représente, et le déposer en ligne sur le lien suivant : <http://tiud.mg.auf.org/> **au plus tard le 15 février 2023.**

De manière générale, lors de l'inscription, les candidats reconnaissent et acceptent que leurs prestations puissent être divulguées au public.

Tout manquement aux conditions relatives à la participation et à l'inscription sera sanctionné par le refus de la participation de l'équipe.

Des séances de coaching en art oratoire seront proposées gratuitement aux étudiant.e.s inscrit.e.s au tournoi. La participation à ces séances de coaching, dont les modalités seront précisées plus tard est vivement conseillée.

Le présent règlement pourra être modifié ou complété par le comité d'organisation. L'AUF AAOI et ses partenaires se réservent le droit d'annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

Article 5 : FONCTIONNEMENT DU TOURNOI

Les débats se déroulent intégralement en langue française.

Le tournoi se déroule en présentiel et en synchrone, dans un premier temps dans les établissements membres de l'AUF, puis à Antananarivo, Madagascar pour la phase finale régionale.

Pour la phase finale nationale, les organisateurs se réservent le droit d'en définir les modalités (en ligne ou en présentiel) selon le contexte spécifique à chaque pays).

1- Phase éliminatoire : débats en mode synchrone

Pour les épreuves éliminatoires, la modalité synchrone est retenue par les organisateurs.

Les thèmes sont transmis aux participant.e.s au moins une semaine avant la date de l'épreuve.

Un tirage au sort visant à définir la position « POUR ou « CONTRE » de chaque équipe est effectué par les organisateurs. La position de chaque équipe lui sera communiquée par mail au moment de la communication des thèmes.

Chaque participant.e présente des arguments selon la position de son équipe (même position pour tous les membres de la même équipe). L'organisation de chaque équipe et la présentation des arguments se font comme suit :

ORDRE DES INTERVENTIONS		Durée
Equipe « Pour »	Première prise de parole : présentation du point de vue et des arguments principaux	2 minutes
Equipe « Contre »	Présentation du point de vue et des arguments principaux	2 minutes
Equipe « Pour »	Développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Contre »	Réplique + développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Pour »	Réplique + développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Contre »	Réplique + développement de l'argumentation	2 minutes
Equipe « Pour »	Conclusion (aucun nouvel argument ne peut être utilisé) + dernier mot de l'équipe	2 minutes
Equipe « Contre »	Conclusion (aucun nouvel argument ne peut être utilisé) + dernier mot de l'équipe	2 minutes
QUESTIONS DU JURY (le jury choisit l'ordre de prise de parole)		
Equipe A	Réponse (uniquement sur la base de arguments déjà évoqués lors des échanges)	4 minutes
Equipe B	Réponse (uniquement sur la base de arguments déjà évoqués lors des échanges)	4 minutes
DELIBERATION FINALE et REMISE DES NOTES PAR LE JURY		

2- Phase 2 : Épreuves régionales en mode présentiel synchrone

Les épreuves régionales (éliminatoires, demi-finales et finales) se déroulent en présentiel en mode synchrone. Les équipes finalistes de chaque pays sont invitées à se rendre à Antananarivo, Madagascar.

Les sujets à débattre dans le cadre des épreuves régionales sont communiqués par voie électronique aux équipes finalistes le 14 mars 2023.

La position (pour ou contre) que chaque équipe devra défendre se fait par tirage au sort avant le début de chaque épreuve.

A chaque séquence du débat intervient un membre différent de l'équipe, qui ne peut céder son temps de parole à un autre. Un temps de parole de 2 minutes sera accordé à chaque intervenant.e. Le temps de prise de parole est chronométré, le temps écoulé pour chaque prise de parole est affiché. Les intervenant.e.s sont automatiquement interrompu.e.s en cas de dépassement du temps imparti.

Par ailleurs, chaque orateur doit respecter les règles d'éthique suivantes :

- Garder le silence quand le droit à la parole ne leur est pas accordé ;
- Faire preuve de courtoisie envers leurs contradicteurs et ne doivent pas formuler d'attaques personnelles ;
- Éviter de rabaisser leurs contradicteurs ou de manifester leur accord ou leur désaccord par des paroles, des gestes ou des messages offusquant.

a) Déroulement des épreuves en mode présentiel synchrone

❖ Organisation préalable aux échanges entre équipes

Pour chaque épreuve, quatre étapes sont prévues :

- a) Rappel du thème et de la position à défendre pour chaque équipe
- b) Brève présentation du déroulement de chaque débat
- c) Temps de préparation de 5 minutes
- d) Le débat proprement dit

❖ Déroulement des parties argumentatives

- a) Chaque équipe intervient quatre (4) fois de façon alternée en commençant par l'équipe défendant la position « pour ». Sur ces quatre (4) interventions, trois (3) sont réservées aux échanges d'idées, la dernière intervention fait office de conclusion. Tous les équipiers doivent intervenir au moins une fois au cours du débat.
- b) A l'issue des échanges contradictoires, les membres du jury sont invités à donner des remarques et à poser des questions aux intervenants.
- c) La parole est ensuite redonnée aux participants, le jury détermine à sa guise l'ordre de prise de parole des 2 équipes pour répondre aux questions qu'il posera.

À l'issue des échanges des participants avec le jury, celui-ci procède à l'évaluation du débat, à une délibération, et communique aux organisateurs les notes obtenues par chaque équipe.

❖ Schéma du débat en mode synchrone

ORDRE DES INTERVENTIONS		Durée
Equipe « Pour »	Première prise de parole : présentation du point de vue et des arguments principaux	2 minutes
Equipe « Contre »	Présentation du point de vue et des arguments principaux	2 minutes
Equipe « Pour »	Développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Contre »	Réplique + développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Pour »	Réplique + développement de l'argumentation et/ou questions [2 maximum] à l'équipe adverse	2 minutes
Equipe « Contre »	Réplique + développement de l'argumentation	2 minutes
Equipe « Pour »	Conclusion (aucun nouvel argument ne peut être utilisé) + dernier mot de l'équipe	2 minutes
Equipe « Contre »	Conclusion (aucun nouvel argument ne peut être utilisé) + dernier mot de l'équipe	2 minutes
QUESTIONS DU JURY (le jury choisit l'ordre de prise de parole)		
Equipe A	Réponse (uniquement sur la base de arguments déjà évoqués lors des échanges)	4 minutes
Equipe B	Réponse (uniquement sur la base de arguments déjà évoqués lors des échanges)	4 minutes
DELIBERATION FINALE et REMISE DES NOTES PAR LE JURY		

ARTICLE 6: JURY ET CRITERES D'EVALUATION

Les jurys du tournoi ont la charge de donner leur appréciation des épreuves en suivant une fiche établie à cet effet. Chaque épreuve doit être évaluée par un jury composé d'au moins 3 membres neutres.

Les organisateurs sont chargés de choisir les membres du jury du tournoi. Ces derniers doivent être compétents dans le domaine de l'art de s'exprimer ou de l'art dramatique, des responsables ou des dirigeants d'entreprise/association, des anciens concurrents de concours d'art oratoire, des enseignants de français, des journalistes, etc.

Chaque équipe sera évaluée par le jury selon les critères suivants :

Définition du thème

- Mise en contexte/définition du thème
- Connaissance/compréhension du thème

Contenu

- Développement logique de l'argumentation
- Utilisation d'exemples, de faits et de chiffres pertinents

Talent pour le débat

- Capacité à prendre la parole en public
- Maîtrise de la langue française
- Présentation du discours : clarté, intonation, éloquence, humour
- Prise en compte et rejet des arguments de l'équipe adverse

Travail d'équipe

- Capacité des orateurs à travailler en équipe, notamment dans la construction, la coordination et la présentation des arguments

Respect du temps imparti pour les débats en présentiel

- Temps de prise de parole

ARTICLE 7: DROIT D'AUTEUR ET DROIT A L'IMAGE

Les participants au tournoi acceptent d'office que leurs images, leurs enregistrements sonores ou vidéos ainsi que leurs textes puissent faire l'objet de publication par l'AUF et ses partenaires.

Les images et vidéos prises durant les épreuves seront libres de droits d'auteur, publiables et diffusables par les l'AUF AAOI et ses partenaires (presse incluse) sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

ARTICLE 8 : CALENDRIER DU TOURNOI

Le calendrier général du 9eme TIUD se présente comme suit :

ETAPE	DATES
Lancement officiel	25 janvier 2023
Inscription	23 janvier au 15 février 2023
Organisation des sélections par ville et par pays	16 février au 3 mars 2023
Remise des noms de l'équipe lauréate par pays	3 mars 2023
Séances de coaching en ligne (deux séances par équipe)	Semaine du 13 mars 2023
Epreuves éliminatoires et finale régionales	24 mars 2023

--X--